



AN 1892

# ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *St-Amand-de-Cubzac*

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
**DE BORDEAUX**

## *Registre des Naissances*

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette prescription.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt-deux* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St-Amand-de-Cubzac* pendant l'an 1892.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1891.



N. 1

Du 15 Janvier



Maurice Raymond



De ce jour j'aurai mil huit cent quatre vingt deux, à deux heures du matin, acte de naissance de Maurice Raymond, né ce jour à deux heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac; fille légitime de Jean Raymond, charronnier âgé de vingt trois ans, et de Catherine Soulier, sans profession, âgée de dix neuf ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Jean Raymond charronnier âgé de cinquante trois ans, second témoin Elu Larrouy garde-champêtre, âgé de cinquante trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture. Constaté suivant la loi par nous Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Raymond Jean Raymond Jean  
E. Dantagnan Curier

N. 2

Du 30 Janvier

Chérie Melle

Par acte en date du vingt six Mars mil neuf cent dix neuf sur les registres de l'état civil de cette commune Chérie Melle dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Gaspal B. Manuelle dont mention fait e par nous officier de l'état civil ce jour vingt six Mars mil neuf cent dix neuf

E. P. Manuelle

De ce jour j'aurai mil huit cent quatre vingt deux, à deux heures du soir, acte de naissance de Chérie Melle, née le vingt huit de ce mois, à une heure du soir au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Pierre Melle veuve âgé de trente six ans, et de Marie Laporte, sans profession, âgée de trente quatre ans; mariés et habitants de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premiers témoins Pierre Laporte rentier, âgé de soixante huit ans, second témoin Jean Gaud, boucher, âgé de vingt huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et avec le déclarant qui a été en l'acte. Constaté suivant la loi par nous Comte Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gaudie P. Laporte  
E. Dantagnan



N. 5  
Du 6 Février  
Jean Gaston  
Loiry

Du six Février mil huit cent quatre vingt deux  
à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Gaston Loiry, né le  
à sept heures du matin, au Bourg de St. André de Cubzac,  
fils légitime de Jean Loiry, tonnelier, âgé de vingt huit  
ans, et de Marie Desmoutys, sans profession, âgée de  
vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au Bourg  
de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Ferrus Sablier, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Jean Bazinias, charron, âgé  
de vingt trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à son fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Ce constat lu devant le loi par moi E. Dantigny  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Loiry Jean  
Dantigny E.

N. 6  
Du 9 Février  
Elonore Madelin  
Deloy

Du neuf Février mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Clémentine Madeleine Deloy,  
née pour à six heures du matin, au lieu de Plaque,  
commune de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean  
Deloy, marié, âgé de trente quatre ans, et de Madeleine  
Galeuchon, sans profession, âgée de vingt un ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Racouron, fermier, âgé de huit  
huit ans, second témoin Pierre Ferrus Sablier, âgé de  
cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à son fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Ce constat lu devant le loi par moi E. Dantigny  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Deloy  
Dantigny E.

N. 7  
Du 9 Février  
Louis Boussan



Du neuf Février mil huit cent quatre  
vingt deux, à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Louise Boussan, fille légitime  
de Louis Boussan, fils de Louis Boussan, fils de Louis  
de Louis, à cinq heures du soir, au lieu de St. Pierre, commune  
de St. André de Cubzac; fille légitime de Marie Boussan,  
cultivatrice, âgée de cinquante un ans, et de Antoine  
Loiry, sans profession, âgée de trente un ans; mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de St. Pierre.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cornu, entrepreneur, âgé de  
quarante sept ans, second témoin Alfred Labadie, pharmacien,  
âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à son fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Ce constat lu devant le loi par moi E. Dantigny  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Cornu J.  
Dantigny E.

N. 8  
Du 19 Février  
Nicolas Daramat

Du dix neuf Février mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du matin,  
Acte de naissance de Michel Daramat, né avant  
huit à dix heures du soir, au lieu de St. André de Cubzac,  
fils légitime de Christophe  
Daramat, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Marie  
Bataillon, sans profession, âgée de vingt quatre ans;  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St. André.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Goussier, cordonnier, âgé de cinquante  
ans, second témoin Jean Goussier, fils cordonnier, âgé de huit  
quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à son fait par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Ce constat lu devant le loi par moi E. Dantigny  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Goussier  
Dantigny E.

Ce acte en date du vingt huit  
Mai mil neuf cent dix huit a été  
inséré dans le Bulletin de cette  
commune Michel Daramat  
dont la naissance est constatée  
dans l'acte ci dessus et constaté  
mariage de Marie, Berthe  
Bourreau.  
Dont il est en fait par nous  
officier de l'état civil, ce jour vingt  
huit Mai mil neuf cent dix huit.  
E. Goussier  
Decole à St. André de  
Cubzac le neuf Mars mil  
neuf cent dix huit treize  
le 9 Mars 1913.  
le 9 Mars 1913



1697  
Dix 22 Février  
Joseph Bourdon  
Petit

Du vingt deux Février mil huit cent quatre  
vingt deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Joseph Bourdon Petit, né hier  
à sept heures du matin, au lieu de Bourbonnien, paroisse  
de St. André de Cubzac; fils légitime de Martin  
Petit, menuisier, âgé de quarante quatre ans, et de Jeanne  
Gabillat, sans profession, âgée de trente un an, mariés  
et demurant ensemble au dit lieu de Bourbonnien.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Laverant, tailleur, âgé de  
quarante cinq ans, second témoin Etienne Laverant, garde  
champêtre, âgé de soixante deux ans, habitant de dit lieu.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant avec nous rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant le ten par nous Louis Martin  
Dantagnan, mari de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Laverant  
Dantagnan  
Petit  
Laverant

1698  
Dix 10 Mars  
Jean Courreau

Marié à Saint André de  
Cubzac le jour est venu au  
mil cent cinquante deux  
Cortin  
L'acte est venu au mil cent  
cinquante deux.  
Le jour  
Dix 10 Mars mil neuf cent  
cinquante deux.

Du vingt deux Février mil huit cent quatre  
vingt deux, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Courreau, né avant hier au  
lieu de la Roche, commune de St. André de Cubzac; fils légitime  
de Jean Courreau, cultivateur, âgé de trente trois ans, et de  
Jeanne Lagotier, sans profession, âgée de trente sept ans, mariés  
et demurant ensemble au dit lieu de la Roche; l'enfant  
né à sept heures du soir.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charronnier, âgé de cinquante  
trois ans, second témoin Pierre Bourdon, laboureur, âgé de cinquante  
sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant avec nous rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant le ten par nous Louis Martin  
Dantagnan, mari de St. André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Raymond  
Dantagnan

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle



1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle

Du vingt deux Février mil huit cent  
quatre vingt deux, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Noelle, née  
hier à onze heures du matin, au lieu de Cast, commune  
de St. André de Cubzac; fille légitime de Francis Noelle  
facteur, âgé de vingt huit ans, et de Marie Teyssie, sans  
profession, âgée de dix neuf ans; mariés et demurant  
ensemble au dit lieu de Cast.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Gérard, agent voyer en retraite  
âgé de soixante six ans, Jules Marchet, employé, âgé de  
trente cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
d'enfant avec nous rédigé le présent acte qui les  
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant le ten par nous Louis Martin  
Dantagnan, mari de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Marie Noelle  
Dantagnan  
Gérard  
Marchet

Du dix Mars mil huit cent quatre vingt  
deux, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Francis Jourdan, né hier  
à onze heures du soir, au lieu de la Roche, commune de  
St. André de Cubzac; fils légitime de Jean Jourdan  
cultivateur, âgé de vingt quatre ans, et de Elisabeth  
Barbe, sans profession, âgée de dix huit ans; mariés et  
demurant ensemble au dit lieu de la Roche.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin George Montaut, négociant, âgé de  
trente deux ans, second témoin Jean Raymond, charronnier,  
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
d'enfant avec nous rédigé le présent acte qui les témoins  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant le ten par nous Louis Martin  
Dantagnan, mari de St. André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Montaut  
Raymond

1699  
Dix 10 Mars  
Marie Noelle



N<sup>o</sup> 11  
Du 18 Mars  
Roussin, Dufour

Du quatorze Mars mil huit cent quatre  
vingt deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Roussin, Desfontaines, née le  
dix-neuf Mars, au lieu de la Grande Lande, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Thimothée Desfontaines,  
cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Desfontaines,  
sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Grande Lande.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Petit cultivateur, âgé de quarante  
neuf ans, second témoin Jean Galle cultivateur, âgé de  
vingt huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
qu'il nous ont signé avec nous après lecture, et nous  
le déclarant qu'il est de son savoir.  
Compté suivant la loi par moi Comte, Jean-Baptiste  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Pierre Petit  
Jean Galle

N<sup>o</sup> 12  
Du 18 Mars  
Catherine Palle

Du quatorze Mars mil huit cent quatre  
vingt deux, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Catherine Palle, née le  
dix-neuf Mars, au lieu de Courfontaine, commune de  
St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Palle  
cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Anne Stalle  
sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Courfontaine.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, père Cordou, âgé de  
soixante deux ans, second témoin Jean Cordou fils, cultivateur,  
âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qu'il nous  
ont déclaré ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte, Jean-Baptiste  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Cordou  
Jean Cordou

Decédé à St. André de  
Cubzac le vingt quatre  
septembre mil huit cent  
deux.  
le 15 septembre 1976  
le 10 Mars

N<sup>o</sup> 13  
Du 21 Mars  
Pierre-Georges  
Lalanne



Du vingt un Mars mil huit cent quatre  
vingt deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Pierre-Georges Lalanne,  
né le dix-neuf Mars, à deux heures du matin, au lieu de  
St. André de Cubzac, fils légitime de Jean Edouard Lalanne,  
cultivateur, âgé de trente trois ans, et de Jeanne Stalle  
Stalle, sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Elie Larnier, garde champêtre, âgé  
de soixante trois ans, second témoin François Vige,  
cultivateur, âgé de trente six ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qu'il nous  
ont déclaré ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte, Jean-Baptiste  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

F. Vige  
Jean-Baptiste Dantagnan  
Edouard Lalanne

N<sup>o</sup> 14  
Du 22 Mars  
Joseph Beaumont

Acte noté en date du dix  
septembre mil huit cent quinze  
inscrit à la mairie de Bordeaux,  
Joseph Beaumont dont la  
situation est constatée dans l'acte  
de contrat et contracté mariage avec  
Marie Charrier  
dont mention faite par l'Etat civil  
de l'état civil de Paris le dix  
septembre mil huit cent quinze

Decédé à Cubzac les-Ports  
(Gironde) le deux juillet mil huit  
cent dix-neuf.  
le 14 juillet mil huit cent  
deux.  
le 10 Mars  
Cubzac

Du vingt deux Mars mil huit cent quatre  
vingt deux, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Joseph Beaumont, né le  
dix-neuf Mars, à deux heures du matin, au lieu de  
St. André de Cubzac, fils légitime de Pierre Guillaume  
Beaumont, cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marie  
Louise Edilbert, sans profession, âgée de trente trois ans,  
mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Baptiste Melhorty, cultivateur, âgé  
de trente deux ans, second témoin Pierre Pouquet, cultivateur,  
âgé de vingt neuf ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qu'il nous  
ont déclaré ont signé avec nous après lecture.  
Compté suivant la loi par moi Comte, Jean-Baptiste  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Beaumont  
J. Melhorty  
P. Pouquet  
J. Beaumont  
J. Melhorty  
P. Pouquet



N° 15  
Du 2 Avril  
Jean Brauers

Du deux Avril mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Pierre Brauers, né trois  
à midi, au Bourg de St. André de Cubzac, fils légitime  
de François Brauers, charpentier, âgé de trente-un an  
et de Marie Margidou, son épouse, âgée de vingt  
cinq ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de  
St. André de Cubzac.

Le susdit enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Sté. Larrin, garde-champêtre, âgé  
de soixante-trois ans, second témoin Benjamin Leloué,  
gendre, âgé de quarant-cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que  
les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Larrin, Leloué, Martin

Marié à Belle-Synthe  
avec la femme Pierre  
né le 15 Mars 1821 avec  
Marie Anne Marie  
si elle était née  
le 15 Mars 1821

Décédé à Ilay, son  
SEINE (Vul de sa vie)  
à quatre heures et dix  
cent cinquante deux ans  
le 15 Juillet 1884

Martin

N° 16  
Du 2 Avril

Du deux Avril mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Poucaud, né à trois  
heures du matin, au Bourg de St. André de Cubzac,  
fils légitime de Louis Poucaud, employé, âgé de trente  
un ans, et de Jeanne Lagoutan, son épouse, âgée de  
vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg  
de St. André de Cubzac.

Le susdit enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin François Verdun, charpentier, âgé de  
soixant-trois ans, second témoin Jean Baromet, charpentier,  
âgé de trente-trois ans, demeurant à Cubzac, des premiers  
témoins à St. André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
et déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Martin, Verdun, Baromet

Jean Poucaud

Martin

N° 17  
Du 9 Avril

Jean André  
Péridé



Décédé à Langon  
(Gironde) le 16 Avril  
1885.  
le 19 Avril 1885

Du deux Avril mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean André

Péridé, né le huit Avril, à midi, au Bourg de Plaque,  
commune de St. André de Cubzac, fils légitime de  
Jean André Péridé, vigneron, âgé de trente-trois ans,  
et de Elizabeth Berme, vigneronne, son épouse, âgée de vingt-cinq ans,  
mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Plaque.

Le susdit enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Berme, vigneron, âgé  
de soixant ans, second témoin Louis Luyon, marchand,  
âgé de soixante-deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que  
les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Berme, Luyon, Martin

N° 18  
Du 8 Avril

François Batié  
Rectification

Du huit Avril mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du soir,

D'un jugement rendu par le tribunal de première  
instance de Bordeaux, le huit Mars mil huit cent  
quatre-vingt-deux, sur la requête présentée par  
Monsieur le Procureur de la République dans l'intérêt  
de François Batié, a été extrait ce qui suit.  
Par ce motif, le tribunal, après en avoir délibéré  
statuant sur la requête de Monsieur le Procureur  
de la République, ordonne qu'il sera fait la  
rectification de l'acte de naissance de François Batié  
désigné à la suite de St. André de Cubzac, le sept  
Janvier mil huit cent soixante-deux, en ce sens qu'il  
sera indiqué au dit acte ainsi qu'il son père comme  
François Batié au lieu de Batié.  
Ordonne que le présent jugement sera transcrit



sur le registre de l'état civil de la commune de  
 St André de Cubzac, de l'année courante, qui mentionne  
 son mariage en marge de l'acte réformé, lequel est  
 le plus déposé à l'annuaire qu'on a de la commune.  
 Pour extrait conforme, délivré à Monsieur le  
 Procureur de la République sur la Demande  
 de Monsieur le greffier du tribunal, signé: J. P. L.

Deux jours timbrés à nos registres qu'on a à Bordeaux  
 le 10 Avril mil huit cent quatre vingt deux, p. 81. l. 21.

Pour copie conforme, transcrit sur le registre de  
 l'état civil de cette commune, par Monsieur Emile de Castel  
 Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
 la fonction d'officier public de l'état civil.

*Emile de Castel Dantagnan*

De huit Avril mil huit cent quatre vingt  
 deux, à quatre heures du soir,  
 Acte de naissance de Antoinette Perrin, née  
 à Paris à cinq heures du matin, au Bourg de St André  
 de Cubzac, fille légitime de Jean Perrin, cultivateur,  
 âgé de trente cinq ans, et de Marie Jouge, sans  
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Ludovic Chiere marchand, âgé de  
 trente sept ans, second témoin Bertrand Laforgue,  
 cultivateur, âgé de quarante trois ans, habitants de cette  
 commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite  
 par le père de l'enfant nous avons vérifié le présent  
 acte que les témoins ont signé avec nous après lecture  
 et nous le déclarons qu'il est en sa forme.  
 Conté tenuant la loi par moi Emile de Castel  
 Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
 fonction d'officier public de l'état civil.

*Emile de Castel Dantagnan*

11.19  
 Du 8 Avril  
 Antoinette Perrin

Acte de mariage de Monsieur le Procureur de la République  
 et de Monsieur le Maire de la commune de St André de Cubzac  
 le 20 Octobre 1852  
 Le Procureur de la République  
 Le Maire

11.20  
 Du 12 Avril  
 Marie à Paris  
 Acte de naissance de Jean Perrin, né à Paris  
 à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
 Cubzac, fille légitime de Jean Perrin, cultivateur,  
 âgé de trente cinq ans, et de Marie Jouge, sans  
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Elie Carrin, gard champêtre, âgé  
 de soixante trois ans, second témoin George Montant,  
 marchand, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Conté tenuant la loi par moi Emile de Castel  
 Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
 la fonction d'officier public de l'état civil.

*Emile de Castel Dantagnan*

De 12 Avril  
 André Jean Gautier

Marié à Begles le vingt  
 cinq Octobre mil neuf cent  
 dix neuf avec Fernande Blanche  
 Gabrielle Gayon  
 Le 10 Novembre mil neuf  
 cent dix neuf.

Marié à Bordeaux le dix huit  
 Octobre mil neuf cent dix  
 neuf avec Fernande Blanche  
 Gabrielle Gayon  
 Le vingt cinq Octobre mil neuf  
 cent dix neuf.

De deux Avril mil huit cent quatre  
 vingt deux, à deux heures du soir,  
 Acte de naissance de Jean Perrin, né à Paris  
 à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
 Cubzac, fille légitime de Jean Perrin, cultivateur,  
 âgé de trente cinq ans, et de Marie Jouge, sans  
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Elie Carrin, gard champêtre, âgé  
 de soixante trois ans, second témoin George Montant,  
 marchand, âgé de trente deux ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Conté tenuant la loi par moi Emile de Castel  
 Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
 la fonction d'officier public de l'état civil.

*Bertrand Barriere Montant*

De deux Avril mil huit cent quatre  
 vingt deux, à deux heures du soir,  
 Acte de naissance de André Jean Gautier, né  
 à Paris à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
 Cubzac; fils légitime de Jean Gautier, cultivateur, âgé  
 de trente trois ans, et de Elisabeth Blanche Cabillon,  
 sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Charles Baillieux marchand, âgé  
 de trente quatre ans, second témoin Jean Deschamps, âgé  
 de trente cinq ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Conté tenuant la loi par moi Emile de Castel  
 Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
 fonction d'officier public de l'état civil.

*Emile de Castel Dantagnan*

11.20  
 Du 12 Avril  
 Marie à Paris  
 Acte de naissance de Jean Perrin, né à Paris  
 à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
 Cubzac, fille légitime de Jean Perrin, cultivateur,  
 âgé de trente cinq ans, et de Marie Jouge, sans  
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Acte de mariage de Monsieur le Procureur de la République  
 et de Monsieur le Maire de la commune de St André de Cubzac  
 le 20 Octobre 1852  
 Le Procureur de la République  
 Le Maire

Acte de naissance de Jean Perrin, né à Paris  
 à sept heures du matin, au Bourg de St André de  
 Cubzac, fille légitime de Jean Perrin, cultivateur,  
 âgé de trente cinq ans, et de Marie Jouge, sans  
 profession, âgée de trente deux ans, mariés et demeurant  
 ensemble au Bourg de St André de Cubzac.



No 22  
Du 20 Avril  
Raymond Grolier

Marié à Jeanne Marcelle  
le 27 Mai 1901  
à St André de Cubzac  
le 1901

Raymond Grolier

No 23  
Du 20 Avril  
Jeanne Davia

Marié à Jeanne Davia  
le 27 Mai 1901  
à St André de Cubzac  
le 1901

Jeanne Davia

Raymond Grolier

Du vingt Avril mil huit cent quatre  
vingt deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Raymond Grolier  
né hier à neuf heures du soir, au lieu de  
commune de St André de Cubzac; fils légitime de  
Raymond Grolier, charbon, âgé de vingt six ans, et de  
Jeanne Bellu, son épouse, âgée de vingt quatre  
ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de  
Cubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jacques Gibon, bourgeois âgé de  
quarante sept ans, Second témoin Jean Deschamps, bourgeois  
âgé de vingt huit ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte quatre  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant le loi par moi Comte et  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Gibon Deschamps  
E. Dantagnan

Du vingt Avril mil huit cent quatre  
vingt deux à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Tola Crigault  
lequatorze de ce mois, à quatre heures du soir, au lieu de  
la Daurge, Commune de St André de Cubzac; fille légitime  
de Pierre Crigault charbonnier âgé de quarante trois ans  
et de Jeanne Schumeter, sa femme, profession, âgée de  
vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au  
dit lieu de la Daurge.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Céli Larrière, garde champêtre  
de la commune âgé de cinquante trois ans, Second témoin Pierre  
Larrière, âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
quatre témoins et le déclarant ont signé avec nous  
après lecture.  
Contaté suivant le loi par moi Comte et  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

No 24  
Du 27 Avril



Notaire Public  
Valentin Virey

Décédée le 21 octobre 1909  
à Rochefort (Charente  
Maritime) - Naissance le  
20 octobre 1859  
de Marie  
Hart

Par acte en date du 21  
octobre mil  
neuf cent  
neuf  
vingt  
neuf  
à la mairie de  
La Roche sur Yon (Vendée), Notaire  
Public, Valentin Virey, a contracté mariage  
avec Victor Duruy, Notaire  
Public, Secrétaire de la Mairie de  
La Roche sur Yon, le tout en  
présence de deux témoins, et  
après lecture de l'acte par nous  
notaire, et après lecture de l'acte  
par nous officier de l'état civil.

No 25  
Du 20 Avril

Jeanne Davia

Par acte en date du 20  
Avril mil  
neuf cent  
vingt  
deux  
à la mairie de  
St André de  
Cubzac, Notaire  
Public, Valentin  
Virey, a contracté  
mariage avec  
Jeanne Davia, Notaire  
Public, Secrétaire  
de la Mairie de  
St André de  
Cubzac, le tout en  
présence de deux  
témoins, et après  
lecture de l'acte  
par nous notaire,  
et après lecture de  
l'acte par nous  
officier de l'état  
civil.

J. Davia

Du vingt sept Avril mil huit cent quatre  
vingt deux, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Robert Catherine Lacombe  
Valentin Virey, né ce jour à quatre heures du matin, au  
lieu de St André de Cubzac; fille légitime de  
Valentin Virey, employé au chemin de fer, âgé de trente ans, et de  
Jeanne Bellu, son épouse, âgée de vingt sept  
ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de St André de Cubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Léon Stey, brigadier de gendarmerie, âgé  
de trente six ans, Second témoin Jean Pierre Bieau, employé au  
chemin de fer, âgé de trente six ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
quatre témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant le loi par moi Comte et  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Robert Catherine Lacombe  
E. Dantagnan

Du vingt Avril mil huit cent quatre  
vingt deux, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Davia, née le vingt  
sept de ce mois à trois heures du matin, au lieu de  
Cubzac, Commune de St André de Cubzac; fille  
légitime de Pierre Davia, cultivateur, âgé de quarante  
quatre ans, et de Jeanne Potté, son épouse, âgée  
de trente six ans, habitant de cette commune, mariés.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Laurent Olivier, propriétaire, âgé de  
cinquante sept ans, Second témoin Céli Larrière, âgé de  
cinquante trois ans, garde champêtre, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
quatre témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant le loi par moi Comte et  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Davia



N<sup>o</sup> 26

Du 18 Mai  
Jeanne Héris

Du dix Mai mil huit cent quatre vingt deux à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jeanne Héris, née hier à onze heures du soir, au lieu de Chap, du Pneu, commune de St André de Cubzac; fille légitime de Jean Héris cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Rose Commis, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble à St Germain.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Raymond, charronnier âgé de cinquante trois ans, second témoin Jean Vigier, tailleur

de quarante deux ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, chez lequel a eu lieu l'accouchement, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous, après lecture, et avec le déclarant qui a été déclaré.

Combatte suivant la loi par moi Louis Martin Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Raymond  
J. Vigier  
L. Martin

N<sup>o</sup> 27

Du 20 Mai

Renaud Joseph  
Elié Vigier

Du neuf et à mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Renaud Joseph Elié Vigier, né hier à onze heures du soir, au bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Chiodar Vigier, mineur, âgé de vingt six ans, et de Jeanne Laure Gabard, sans profession, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Georges Audinon, serrurier, âgé de vingt cinq ans, second témoin Gabriel Gontier, laboureur, âgé de cinquante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous, après lecture, et avec le déclarant qui a été déclaré.

Combatte suivant la loi par moi Louis Martin Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

G. Audinon  
G. Gontier  
L. Martin

N<sup>o</sup> 28

Du 18 Mai



Jean Blanc

Décidé à Bordeaux le vingt huit mil neuf cent quatre vingt deux.



Maire de Bordeaux le vingt huit mil neuf cent quatre vingt deux.

E. Couraud

Du dix huit Mai mil huit cent quatre vingt deux, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jean Blanc, né hier à onze heures du soir, au bourg de St André de Cubzac; fils légitime de Jean Blanc, cultivateur, âgé de trente cinq ans, et de Marguerite Bonneau, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Proptet, Nave, fermier, âgé de cinquante un an, second témoin Jules Marché, employé, âgé de trente cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous, après lecture, et avec le déclarant qui a été déclaré.

Combatte suivant la loi par moi Louis Martin Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Couraud  
L. Martin

N<sup>o</sup> 29

Du 20 Mai

Jean Barraud

Par acte en date du dix huit Avril mil neuf cent onze, passé à la mairie de St André de Cubzac, Jean Barraud dont la naissance est constatée dans l'acte ci dessus a contracté mariage avec Clement Louis Mille.

Le présent acte a été déclaré à St André de Cubzac le vingt quatre Avril mil neuf cent onze.

L. A. G. Barraud

Décidé à Royan (chambre) le vingt cinq Novembre mil neuf cent onze.

le 28 Novembre 1910.  
le Maire  
C. Barraud

Du vingt Mai mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Barraud, née hier à onze heures du soir, au bourg de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Barraud, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Catherine Potier, sans profession, âgée de vingt un an; mariés et demeurant ensemble à St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Bourgeon, propriétaire, âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean Vigier, tailleur, âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous, après lecture, et avec le déclarant qui a été déclaré.

Combatte suivant la loi par moi Louis Martin Dantagan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

J. Bourgeon  
J. Vigier  
L. Martin



N<sup>o</sup> 30  
 D<sup>u</sup> 3<sup>e</sup> Mai  
 Madeleine Gombani  
 Dupuy  
 Reconnaissances

Aujourd'hui trente Mai mil huit cent quatre vingt deux, à neuf heures du matin devant nous Maire de St André de Cubzac, s'est présentée la nommée Victorine Echebaud, âgée de vingt ans, demeurant au lieu de la Dune, commune de St André de Cubzac, laquelle a déclaré vouloir reconnaître son enfant naturel né le vingt sept Mai mil huit cent quatre vingt deux, au lieu de la Dune, et enregistré sous le nom de Madeleine Gombani Dupuy, comme fille naturelle de Victor Dupuy et de Victorine Echebaud.

La dite déclaration faite en présence des citoyens M<sup>rs</sup> Larrin, garde champêtre âgé de soixante trois ans, et Hugues Clacis, huissier, âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune, qui, après avoir été signés avec nous et la déclarante.

Compté suivant la loi par son Maire Martin Dantaguan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Victorine Echebaud, Clacis Hugues

N<sup>o</sup> 31  
 D<sup>u</sup> 4<sup>e</sup> Juin  
 Adrien Fouquet

De quatre Juin mil huit cent quatre vingt deux, à deux heures du matin.  
 Acte de naissance de Adrien Fouquet, né avant hier à deux heures du matin, au lieu de Plaque, commune de St André de Cubzac; fils légitime de Alexandre Joseph Polype Fouquet, douze ans, âgé de vingt sept ans, et de Marguerite Jouisant, son épouse, âgée de vingt ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.

L'enfant a été reconnu être sonaculé.  
 Premier témoin Auguste Loupiac, peintre, âgé de quarante cinq ans, second témoin François Faulhar, menuisier, âgé de cinquante un an, habitants de cette commune.

Pur la requintion et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le

Decide à Pondreux (G<sup>de</sup>)  
 le 25 Juillet 1975  
 le 10 Juillet 1975  
 le Maire  
 L. L.



N<sup>o</sup> 32  
 D<sup>u</sup> 8<sup>e</sup> Juin  
 Daniel Louis  
 Moisset

Marié à Jarnac (Charente) le six sept décembre mil neuf cent dix sept avec Clémentine Jeanne Albertine Griaulet  
 Le vingt neuf décembre mil neuf cent dix sept  
 le Maire  
 L. L.

Decide à Tonnais (Lot et Garonne) le vingt Avril mil neuf cent soixante sept.  
 le vingt cinq Avril mil neuf cent soixante sept -  
 le Maire,  
 L. L.

présent acte que la naissance et le décès ont été légitimement déclarés.  
 Compté suivant la loi par son Maire Martin Dantaguan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Loupiac  
 Hugues  
 Echebaud

De huit Juin mil huit cent quatre vingt deux, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Daniel Louis Moisset né hier à quatre heures du matin, au lieu de la gare commune de St André de Cubzac; fil légitime de Jules Moisset, chef de gare, âgé de trente neuf ans, et de Valentine Bresson, sans profession, âgée de trente cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Gare.

L'enfant a été reconnu être sonaculé.  
 Premier témoin Bonnet Duranton, pharmacien, âgé de quarante un an, second témoin Jean Pierre Lécou, employé au chemin de fer, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune.

Pur la requintion et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que la naissance et le décès ont été légitimement déclarés.

Compté suivant la loi par son Maire Martin Dantaguan, Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Moisset  
 Bresson  
 Echebaud

De dix huit Juin mil huit cent quatre vingt deux, à trois heures du soir.  
 Acte de naissance de Elizabeth Estrade, née le trois



N. 33

Du 18 Juin

Charles-Louis

De seize ans un beau mâle du mâle, au bourg de  
 l'Andrie de Cubra, fille légitime de Germain  
 Estrade, garçon boulanger, âgé de vingt cinq ans,  
 et de Marie Laporte, son épouse, âgé de vingt sept  
 ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Andrie de  
 Cubra.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Thomas Gesteuil, cultivateur, âgé de  
 quarante trois ans, second témoin Elie Lamine, garde champêtre,  
 âgé de soixante trois ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requisição et présentation à nous faite par  
 le docteur Goussier, sage-femme à l'Andrie de Cubra, nous  
 avons vérifié le présent acte que le témoin et la déclarante  
 ont signé avec nous, après lecture.  
 Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
 Dantagnan, Maire de l'Andrie de Cubra, faisant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Gesteuil Lamine Voc. Gesteuil  
 Dantagnan

N. 34

Du 18 Juin

Jean Gesteuil

Par acte en date du deux  
 mai mil neuf cent dix  
 de mariage de Saint Antoine  
 Gesteuil femme Gesteuil dont  
 la naissance et celle de dans  
 l'acte a été constaté mariage  
 avec Marie Legrand.  
 Acte mentionné par nous  
 Maire de l'Andrie de Cubra  
 le deux mai mil neuf cent  
 dix.

Decedee à Begles (Gironde)  
 le 24 Mai mil neuf cent  
 dix-huit.  
 l'Andrie de Cubra.  
 le 24 Mai mil neuf cent  
 dix-huit.  
 le Maire,  
 Louis Martin

Du dix huit juin mil huit cent quatre vingt  
 deux à quatre heures du soir.  
 Acte de naissance de Jean Gesteuil, né hier à  
 trois heures du matin, au bourg de l'Andrie de  
 Cubra, fille légitime de Thomas Gesteuil  
 cultivateur, âgé de quarante six ans, et de Marie Prouty,  
 son épouse, âgé de quarante ans, mariés et demeurant  
 ensemble audit lieu de l'Andrie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Jean Bost, âgé pourpreur, âgé de  
 quarante quatre ans, demeurant à Salignon, second témoin  
 Jean Boquand, chaudronnier, âgé de cinquante quatre  
 ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requisição et présentation à nous faite par le  
 docteur de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le  
 témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
 Dantagnan, Maire de l'Andrie de Cubra, faisant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Bost Boquand Gesteuil  
 Boquand Gesteuil

N. 35

Du 21 Juin



Pierre Yverre  
Blou



Yverre Blou

Par acte en date du deux  
 mai mil neuf cent dix  
 de mariage de Saint Antoine  
 Gesteuil femme Gesteuil dont  
 la naissance et celle de dans  
 l'acte a été constaté mariage  
 avec Marie Legrand.  
 Acte mentionné par nous  
 Maire de l'Andrie de Cubra  
 le deux mai mil neuf cent  
 dix.

Du vingt un juin mil huit cent quatre  
 vingt deux, à dix heures du matin.  
 Acte de naissance de Pierre Yverre Blou,  
 né hier à sept heures du soir, au lieu de l'Andrie de  
 Cubra, fille légitime de Jacques Blou, carrier,  
 âgé de trente sept ans, et de Marie Dore, sage femme, âgé  
 de trente sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
 lieu de l'Andrie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Pierre Martin, cordonnier, âgé de  
 vingt quatre ans, second témoin Elie Lamine, garde champêtre,  
 âgé de soixante trois ans, habitants de cette commune.  
 Sur la requisição et présentation à nous faite par le  
 docteur de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
 Dantagnan, Maire de l'Andrie de Cubra, faisant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Yverre Blou P. Martin  
 Dantagnan

N. 36

Du 27 Juin

Jean Lucien  
Pétes

Par acte en date du deux  
 mai mil neuf cent dix  
 de mariage de Saint Antoine  
 Gesteuil femme Gesteuil dont  
 la naissance et celle de dans  
 l'acte a été constaté mariage  
 avec Marie Legrand.  
 Acte mentionné par nous  
 Maire de l'Andrie de Cubra  
 le deux mai mil neuf cent  
 dix.

Du vingt sept juin mil huit cent quatre  
 vingt deux, à neuf heures du matin.  
 Acte de naissance de Jean Lucien Pétes, né hier à  
 une heure du matin, au bourg de l'Andrie de  
 Cubra, fille légitime de Jean Pétes, bouvier, âgé de  
 trente trois ans, et de Catherine Bost, son épouse,  
 âgé de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble  
 au bourg de l'Andrie de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Bertrand Lapoque, barbier, âgé de  
 quarante trois ans, second témoin Alfred Lachaux, pharmacien,  
 âgé de trente trois ans, habitants de cette commune.

Sur la requisição et présentation à nous faite par le  
 docteur de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le  
 témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
 Compté suivant la loi par moi Louis Martin  
 Dantagnan, Maire de l'Andrie de Cubra, faisant les  
 fonctions d'officier public de l'état civil.

Lapoque Pétes  
 Dantagnan



N<sup>o</sup> 37  
Du 8 juillet  
Cécile Pég

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt  
deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Odette Pég, née le vingt  
neuf juin dernier à cinq heures du matin, au bourg de  
St André de Cubzac, fille légitime de Jules Pég  
père, âgé de trente trois ans, et de Anne Jeanne,  
sa femme, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St André de Cubzac,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Braud, tailleur, âgé de cinquante  
deux ans, second témoin Jean Prouin, carrier, âgé de cinquante  
ans demeurant à Cubzac le Postel,  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin, et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Compté suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jourdain  
Dantagnon  
Braud  
Prouin

N<sup>o</sup> 38  
Du 9 juillet  
Léon Bouin

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt deux  
à quatre heures du soir,  
Acte de naissance de Maxime Roux né hier premier  
juillet à six heures du matin au bourg de St André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Roux tailleur de pierres  
âgé de trente trois ans, et de Marguerite Dorset, sans profession  
âgée de trente ans, demeurant ensemble au bourg de  
St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Aubert, tailleur de pierres, âgé de  
soixante sept ans; second témoin Jean Raymond, ferblantier  
âgé de cinquante quatre ans demeurant à Cubzac le Postel.  
Sur la présentation et requête moi à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin, et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnon  
Maire de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Aubert  
Raymond  
Dantagnon

Marie La Rochelle  
deuxième fille  
de son père  
Léon Bouin  
Dantagnon

N<sup>o</sup> 39  
Du 11 juillet



Du quatre juillet mil huit cent quatre vingt  
deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Pivoist, née le  
vingt neuf juin dernier, à neuf heures du soir, au bourg de  
Pouvalleimont, commune de St André de Cubzac, fille légitime  
de Simon Pivoist, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de  
Marie Pivoist, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés  
et demeurant le père au lieu de Pouvalleimont, et la mère  
au lieu de Pouvalleimont, en cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Chausson, propriétaire, âgé de soixante  
deux ans, second témoin Elie Larcen, garde champêtre  
âgé de soixante trois ans, habitants de cette commune,  
Sur la requête et présentation à nous faite par Madame  
Genevieve sage femme à St André de Cubzac, nous avons  
rédigé le présent acte que les témoin, et le déclarant  
ont signé avec nous, après lecture.

Compté suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Chausson  
Larcen  
Genevieve

Décédé à Bordeaux (G) le 9 Mars 1869



Le 9 Mars 1869

Du 6 juillet

Du six juillet mil huit cent quatre vingt deux, à midi  
Acte de naissance de René Robert Hégervoli, né le  
quatre de mois, à cinq heures du matin, au bourg de St André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Ange Hégervoli, employé de  
commerce, âgé de trente un ans, et de Marie Hégervoli, sans  
profession, âgée de trente un ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Prouin, tailleur, âgé de cinquante sept  
ans, second témoin Gabry Ciquier, pebbleur, âgé de cinquante  
cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoin, et  
le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Compté suivant la loi par nous Louis Martin Dantagnon  
Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Prouin  
Ciquier  
Dantagnon



No. 37  
Du 2 juillet  
Odette Piquet

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Odette Piquet, née le deux  
sept jours dernier, à cinq heures du matin, au Bourg de  
St. André de Lubers, fille légitime de Jules Piquet,  
père, âgé de trente trois ans, et de Anne Fournier,  
mère, âgée de trente trois ans; mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St. André de Lubers.  
Le père de l'enfant a été reconnu être Français.  
Premier témoin Jean Braud, tailleur, âgé de cinquante  
deux ans, second témoin Jean Prouin, carrier, âgé de cinquante  
ans, demeurant à Lubers la Poste.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin, et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jourdain  
Edantagnon

No. 38  
Du 3 juillet  
Marion Rousse

Du deux juillet mil huit cent quatre vingt deux  
à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Maxime Rouze né hier premier  
juillet, à six heures du matin, au Bourg de St. André de  
Lubers, fils légitime de Jean Rouze tailleur de pierres  
âgé de trente trois ans, et de Marguerite Doré, sans profession  
âgée de trente ans, demeurant ensemble au Bourg de  
St. André de Lubers.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Aubry, tailleur de pierres, âgé de  
soixante sept ans; second témoin Jean Rogyroux, ferblantier  
âgé de cinquante quatre ans, demeurant à Lubers.  
Sur la présentation et requête à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin, et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Emile Martin Dantagnon  
Maire de St. André de Lubers, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

autif  
Bozmond Jean  
Edantagnon

Maire de Lubers  
Emile Martin

No. 39  
Du 4 juillet



Decès de Bondeau (sic)  
de neuf ans mil neuf cent  
deuxième nuit.  
le 9 Mars 1875 - le Maire



De la mort  
No. 40

Du 6 juillet  
Noemi Charpent  
Nigheverole

Du quatre juillet mil huit cent quatre vingt  
deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Prevost, née le  
sept jours dernier, à neuf heures du soir au lieu de  
Bourlédien, commune de St. André de Lubers, fille légitime  
de Simon Prevost, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de  
Marie Quatorin, sans profession, âgée de vingt trois ans; mariés  
et demeurant le père au lieu de Bourlédien, et la mère  
au lieu de Bourlédien, en cette commune.  
Le père de l'enfant a été reconnu être Français.  
Premier témoin Jean Chauvin, propriétaire, âgé de soixante  
quatre ans, second témoin Elie Larnaud, garde-champêtre  
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par Madame  
Genevieve, sages-femmes de St. André de Lubers, nous avons  
rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant  
ont signé avec nous, après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Lubers, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil.

Charpentier  
Noemi  
Genevieve

Du six juillet mil huit cent quatre vingt deux, à midi.  
Acte de naissance de Benoit Charpentier Nigheverole, né le  
quatre de ce mois, à cinq heures du matin, au Bourg de St. André de  
Lubers, fils légitime de Jean Ange Nigheverole, employé de  
commerce, âgé de trente un ans, et de Marie Etief, sans  
profession, âgée de trente un ans; mariés et demeurant ensemble  
au Bourg de St. André de Lubers.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de cinquante sept  
ans, second témoin Gabry Ciquier, portillon, âgé de cinquante  
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et  
le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
Composé suivant la loi par nous Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Lubers, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Charpentier  
Egely  
Nigheverole



N. 41

De 11 juillet  
Jean Bour  
Goussier

Marie à Bordeaux  
le vingt huit mil neuf  
cent dix sept ans  
Marie DORVILLE  
de vingt sept ans  
marié avec vingt  
sept ans

J. P. Goussier

Decide à Aubie  
de Cubzac le vingt  
sept ans mil neuf  
cent dix sept ans  
le 25 Aout 1974

C. Goussier

N. 42

De 19 juillet

Jean Giraud

De onze juillet mil huit cent quatre vingt deux  
à trois heures du soir  
Acte de naissance de Jean Paul Goussier né hier  
sept heures du matin au Bourg de St André de Cubzac  
fils légitime de Jean Bernard Goussier, cultivateur, âgé de  
trente deux ans, et de Jeanne Augusta Desbordes, mariée  
agée de trente un an, mariés et demeurant ensemble  
au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Allouge, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, Second témoin Pierre Louis Sabotier  
agé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Comte Albertin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Paul Goussier  
François Allouge  
Pierre Louis Sabotier  
Comte Albertin Dantagnan

De dix neuf juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à quatre heures du soir

Acte de naissance de Jean Giraud, né à jour à onze  
heures du matin au lieu de Perreau commune de St André de  
Cubzac; fils légitime de Jacques Giraud, cultivateur, âgé de vingt  
trois ans, et de Anne Perrin, son épouse, âgée de vingt quatre  
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Perreau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Gassier, boucher, âgé de vingt huit ans,  
Second témoin Pierre Perrin, Sabotier, âgé de cinquante sept  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin et  
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Comte Albertin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jean Giraud  
Jacques Gassier  
Pierre Perrin  
Comte Albertin Dantagnan

N. 43

De 20 juillet



Jeanne Bourreau



Directe à Aubie - Espiras (pt)  
De vingt juillet mil neuf cent  
soixante quatre  
le 5 juillet 1974

N. 44

De 21 juillet

Leopold Girellet

Par acte en date du  
dix septième mil neuf cent soixante  
quatre sur les registres de l'état  
civil de cette commune, Leopold  
Girellet dont la naissance est  
constatée dans l'acte de mariage a  
contracté mariage avec Lydie  
Renée Milardon.  
dont mention fait par nous  
officier de l'état civil, ce jour  
dix septième mil neuf cent soixante  
quatre.

Mairie à Aubie - Espiras (grande)  
le seize Aout mil neuf cent soixante  
six avec ARGOUET ANNE.  
le dix neuf Aout mil neuf cent  
soixante six.  
le Maire,  
Argouet

13

De vingt juillet mil huit cent quatre  
vingt deux, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Bourreau, née  
hier à neuf heures du soir, au lieu de Perreau, commune  
de St André de Cubzac; fille légitime de Antoine  
Bourreau, tailleur de pierre, âgé de trente deux ans, et  
de Françoise Desbordes, son épouse, âgée de vingt  
huit ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Perreau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond Chaudron, âgé de  
cinquante quatre ans, Second témoin Jean Vital Bourreau,  
marié, âgé de cinquante un an, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Comte Albertin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jeanne Bourreau  
Jean Raymond Chaudron  
Jean Vital Bourreau  
Comte Albertin Dantagnan

De vingt un juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à neuf heures du matin

Acte de naissance de Leopold Girellet, né à jour à quatre  
heures du matin au lieu de Perreau commune de St André  
de Cubzac; fils légitime de Mathieu Girellet cultivateur, âgé  
de vingt trois ans, et de Marie Bourreau, son épouse, âgée  
de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu  
commun de Perreau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Victor Goussier, boucher, âgé de vingt neuf ans,  
demeurant à Perreau sur les registres de l'état civil, Second  
témoin Elie Perrin, garde champêtre, âgé de  
soixante trois ans, demeurant à Perreau de Cubzac.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons vérifié le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Comte Albertin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Leopold Girellet  
Victor Goussier  
Elie Perrin  
Comte Albertin Dantagnan



N<sup>o</sup> 45  
Du 29 juillet  
Jeanne Bonard  
Décédé à Aubé-  
E. parus (g<sup>o</sup>), le 15  
février mil neuf cent  
quatre-vingt-neuf.  
Le 15 fév. mil neuf  
cent quatre-vingt-neuf.  
le Maire  
L. J. J.

Du vingt un juillet mil huit cent quatre vingt  
deux à bon heure du soir,  
Acte de naissance de Jeanne Bonard née à  
à neuf heures du matin, au bourg de St André de  
de St André de Cubzac, fille légitime de Suzanne Bonard  
cultivatrice âgée de vingt cinq ans, et de Sébastien  
Bonard son professeur, âgé de vingt un an, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Jean Fortin.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordouan fils, cordonnier, âgé de vingt  
un an, second témoin Jean Cordouan fils, cordonnier, âgé de  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin ont  
signé avec nous après lecture et nous l'avons déclaré devant  
notre conseil suivant la loi par nous émise à l'art  
Dantagon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordouan Cordouan Dantagon

N<sup>o</sup> 46  
Du 29 juillet  
Marguerite Hélène  
Roy  
Décédé à Bordeaux  
le 15 sept. Avril  
mil neuf cent quatre  
vingt-neuf.  
le Maire  
L. J. J.

Du vingt cinq juillet mil huit cent quatre  
vingt deux à quatre heures du soir  
Acte de naissance de Marguerite Hélène Roy  
née à dix heures du soir, au bourg de St André de  
Cubzac, fille légitime de Joseph Roy, capitaine au long  
cours, âgé de quarante ans, et de Antoinette Blain  
Amoind, son professeur, âgé de trente ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Pierre Pierre Sabotier, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Elie Larrivé, garde champêtre  
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin ont  
signé avec nous après lecture et nous l'avons déclaré devant  
notre conseil suivant la loi par nous émise à l'art  
Dantagon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Larrivé V. Genceuil

N<sup>o</sup> 47  
Du 30 juillet  
Léonie Marthe  
Goyet  
Par acte en date du vingt  
cinq janvier mil huit cent deux  
au bourg de St André de Cubzac  
mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Joseph Roy, marié, âgé de trente  
sept ans, second témoin Jean et  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le  
témoin ont signé avec nous après lecture  
et nous l'avons déclaré devant  
notre conseil suivant la loi par nous émise à l'art  
Dantagon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

D. A. M. J.  
De ce jour le vingt cinq  
novembre mil neuf cent  
quarante sept à l'effusion  
le premier décembre mil  
neuf cent quatre vingt  
deux.

N<sup>o</sup> 48  
Du 2 août  
Marguerite Béatrice

Du deux août mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du soir,  
Acte de naissance de Marguerite Béatrice  
née à dix heures du soir, au bourg de St André de  
de St André de Cubzac; fille légitime de Raymond  
Béatrice cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de  
Blanche Bonard, son professeur, âgé de vingt deux ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St André,  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordouan cordonnier, âgé de  
vingt un an, second témoin Elie Larrivé, garde champêtre  
âgé de soixante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin ont  
signé avec nous après lecture et nous l'avons déclaré devant  
notre conseil suivant la loi par nous émise à l'art  
Dantagon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Elie Larrivé V. Genceuil

N<sup>o</sup> 49  
Du 30 juillet  
Léonie Marthe  
Goyet  
Par acte en date du vingt  
cinq janvier mil huit cent deux  
au bourg de St André de Cubzac  
mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cubzac.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Joseph Roy, marié, âgé de trente  
sept ans, second témoin Jean et  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le  
témoin ont signé avec nous après lecture  
et nous l'avons déclaré devant  
notre conseil suivant la loi par nous émise à l'art  
Dantagon, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Goyet, Charles Dantagon

N<sup>o</sup> 50  
Du 2 août  
Marguerite Béatrice  
D'écrite le vingt cinq  
novembre mil neuf cent  
quarante sept à l'effusion  
le premier décembre mil  
neuf cent quatre vingt  
deux.

Elie Larrivé V. Genceuil



N<sup>o</sup> 49

Du 16 août

Jean Dupont

Du seize août mil huit cent quatre vingt deux  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Dupont, né le treize  
de ce mois à deux heures du matin, au lieu de Fontaine,  
commune de St. André de Cubra, fille légitime de  
Jean Dupont, carrier, âgé de vingt deux ans, et de  
Marie Bonnin, son épouse, âgée de dix neuf ans,  
maris et demeurant ensemble au dit lieu de Fontaine.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Michel Moreau, carrier, âgé  
de vingt deux ans, second témoin, Pierre Tournier, âgé  
de cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin ont signé avec nous après lecture et non le  
déclarant qui a dit en savoir.

Contaté devant le loi par son Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Montaut, Fleury, Edantigny

N<sup>o</sup> 50

Du 16 août

Maria Lurier

En cas de décès de l'un  
des parents, l'autre peut  
être déclaré tuteur de  
l'enfant, et en ce cas,  
il doit être nommé par  
le juge, et il doit être  
appelé à rendre compte  
de sa gestion.

Du vingt août mil huit cent quatre vingt deux  
à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Marie Lurier, née hier à neuf heures  
du soir au bourg de St. André de Cubra, fille légitime de  
Jean Lurier, cultivateur, âgé de quarante un ans, et de Eugénie  
Goutier, son épouse, âgée de trente un ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St. André de Cubra.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Pierre Payon, fermier, âgé de quarante  
sept ans, second témoin, Jean Baptiste Eschortz, carrier, âgé  
de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a  
dit en savoir.

Contaté devant le loi par son Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

J. Perrin, W. Peyronfig, W. Balthart

N<sup>o</sup> 51

Du 16 août

Jean Noël

Maria Lurier a été  
déclarée tuteur de  
l'enfant, et elle a  
été nommée par le  
juge, et elle doit  
être appelée à  
rendre compte de  
sa gestion.

Décès à Corbeil.  
Essonne (Essonne) le  
vingt deux juin mil neuf  
cent soixante seize -  
le 13 juillet 1926.  
le 4 août.

Du vingt août mil huit cent quatre vingt  
deux, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Noël, né hier à  
trois heures du soir au bourg de St. André de Cubra, fille  
légitime de Jean Noël, carrier, âgé de vingt deux ans, et de  
Marie Lurier, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés  
et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubra.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Joseph Roy, carrier, âgé de trente  
sept ans, second témoin, Julien Bonin, carrier, âgé de vingt  
un ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin ont signé avec nous après lecture et non le  
déclarant qui a dit en savoir.

Contaté devant le loi par son Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Noël, Noël, Fleury, Edantigny

N<sup>o</sup> 52

Du 16 août

Auguste Gillel

Maria Lurier a été  
déclarée tuteur de  
l'enfant, et elle a  
été nommée par le  
juge, et elle doit  
être appelée à  
rendre compte de  
sa gestion.

Décès à Corbeil.  
Essonne (Essonne) le  
vingt deux juin mil neuf  
cent soixante seize -  
le 13 juillet 1926.  
le 4 août.

Du vingt deux août mil huit cent quatre  
vingt deux, à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Auguste Gillel, né le  
vingt de ce mois à onze heures du matin, au lieu de  
Plagny, commune de St. André de Cubra, fille légitime  
de Auguste Gillel, marié, âgé de quarante quatre ans,  
et de Jeanne Pidal, sans profession, âgée de vingt sept  
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de  
Plagny.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Jean Cordeau, carrier, âgé de trente  
cinq ans, second témoin, Edouard Lurier, garde champêtre,  
âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a  
dit en savoir.

Contaté devant le loi par son Comité de Canton  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Edantigny, Lurier, Goutier



N.º 13

Du 27 août  
Jean Anraud

Le mariage a été célébré  
le 27 août 1902 à 10 heures  
à la mairie de Coubzac  
par le maire et le curé  
de Coubzac.

Du vingt sept août mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Anraud, né hier à onze  
heures du matin, au lieu de Coubzac, commune de St André  
de Coubzac, fils légitime de Jean Anraud boulanger, âgé de  
vingt sept ans, et de Catherine Desprière, sans profession,  
agés de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble  
à Coubzac au hameau nommé vingt sept  
au lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin Elie Lasserre, garde-champêtre, âgé  
de cinquante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
Veuve Dégis, loge femme St André de Coubzac, nous avons vérifié  
le présent acte qui a été déclaré et le déclarant ont signé  
avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Charles Noëls, Notaire  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Charles Noëls  
Dantagnan

N.º 14

Du 17 août  
Jean Olivier

Le mariage a été célébré  
le 17 août 1902 à 10 heures  
à la mairie de Coubzac  
par le maire et le curé  
de Coubzac.

Du premier Septembre mil huit cent quatre vingt  
deux, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Olivier, né le vingt sept  
sept dernier à onze heures du soir, fils légitime de Gabriel  
Olivier, carrier, âgé de quarante un ans, et de Marie  
Briat, sans profession, agés de trente deux ans, mariés et  
demeurant ensemble au lieu des quatre chemins commune  
de St André de Coubzac, où est né l'enfant.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de cinquante  
sept ans, second témoin par Etienne Lasserre, âgé de trente  
un ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Charles Noëls, Notaire  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Noëls  
Olivier  
J. Cabut

N.º 15

Du 2 août  
Hélène Yvonne  
Bellier

Le mariage a été célébré  
le 2 août 1902 à 10 heures  
à la mairie de Coubzac  
par le maire et le curé  
de Coubzac.

Du deux Septembre mil huit cent quatre vingt  
deux, à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Hélène Yvonne Bellier, née  
hier à dix heures du matin, au bourg de St André de Coubzac,  
fille légitime de Pierre Bellier, gard-champêtre, âgé  
de trente un ans, et de Marguerite Perin, sans profession,  
agés de vingt huit ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St André de Coubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Noël, Courcier, âgé de trente  
deux ans, second témoin Julien Cabat, Courcier, âgé de  
vingt un ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Charles Noëls, Notaire  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Bellier Noël, au  
Dantagnan

N.º 16

Du 7 août  
Suzanne Louise  
Dequinquant

Le mariage a été célébré  
le 7 août 1902 à 10 heures  
à la mairie de Coubzac  
par le maire et le curé  
de Coubzac.

Du sept Septembre mil huit cent quatre vingt  
deux, à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Suzanne Louise Dequinquant,  
née hier à onze heures du soir, au bourg de St André de  
Coubzac, fille légitime de Louis Dequinquant, peuchier, âgé  
de vingt sept ans, et de Marie Lafaurie, sans profession,  
agés de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St André de Coubzac.  
Le lieu de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Fernand Fournier, peuchier, âgé de trente  
deux ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de  
cinquante sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte qui a été déclaré  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Compté devant la loi par moi Charles Noëls, Notaire  
Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Suzanne Louise  
Dequinquant  
Dantagnan

Décédé à au Bossat  
(Juvénal) le 07 novembre  
mil huit cent quatre vingt  
deux -  
le 18 novembre 1902



N. 17

Du 8 ybr

Pierre Bourcier  
Boucier

Decide à Casablanca  
(Maire) le sept septembr  
mil neuf cent quarante  
sept  
le deux octobr mil  
neuf cent quarante sept  
à Mairie

Du huit Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à huit heures du matin,  
Acte de naissance de Pierre Bourcier, né  
hier à cinq heures du matin au bourg de St. André de  
Cubra; fils légitime de Pierre Bourcier, propriétaire  
âgé de quarante cinq ans, et de Jeanne Disclot, son  
profession, âgée de quarante deux ans, mariés et  
demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubra.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Bonnot, tailleur, âgé de trente  
un ans, second témoin Etienne Péroud, pâtissier, âgé  
de vingt six ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

Pierre Bourcier Bonnot  
Dantagnan  
Etienne Péroud

N. 18

Du 13 ybr

Mariane Aidiou

Du douze Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Marianne Aidiou, née hier à  
cinq heures du matin au lieu de Cabarruen commune  
de St. André de Cubra; fille légitime de Jean Aidiou  
cultivateur, âgé de trente quatre ans, et de Marianne Martin  
sans profession, âgée de trente deux ans, mariés et  
demeurant ensemble au dit lieu de Cabarruen.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Baptiste Malhorty, cordonnier, âgé  
de trente trois ans, second témoin Pierre Laurent, tailleur, âgé  
de quarante cinq ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin ont  
signé avec nous après lecture et non le déclarant qui se dit ne savoir.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan  
Maire de St. André de Cubra, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Malhorty  
Laurent

N. 19

Du 14 ybr

Pierre Piau

Decide au date du douze  
Septembr mil neuf cent vingt  
inscrit sur les registres de l'état  
civil de cette commune Pierre  
Piau dont la naissance est  
constatée dans l'acte de mariage  
de Blanche Mouton avec  
Blanche Mouton.  
Piau de l'état civil, sejourne  
deux jours mil neuf cent vingt

P. Piau  
Decide à Tressos (grande)  
le sept Juin mil neuf cent  
soixante cinq -  
le neuf Juin mil neuf cent  
soixante cinq -  
le Maire,  
Lacaze

Du dix sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Pierre Piau, né le  
quatre de la mois, à dix heures du matin au lieu de  
Plaque, commune de St. André de Cubra; fils légitime  
de Jean Piau, marin, âgé de vingt trois ans, et de  
Jeanne Dierge, sans profession, âgée de vingt un ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Guinaud, cultivateur, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin Pierre Guinaud, laboureur,  
âgé de cinquante sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Piau Jean  
Guinaud

N. 60

Du 14 ybr

Vilfrida Couvert

Du dix sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à trois heures du soir,  
Acte de naissance de Vilfrida Couvert, née à cinq  
à onze heures du matin au lieu de Lagardie, commune de  
St. André de Cubra; fille légitime de René Couvert,  
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Marie Thérèse  
Cultivateur, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Lagardie.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Louis Des, charpentier, âgé de trente  
un ans, second témoin Pierre Des, laboureur, âgé de  
cinquante sept ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, Maire de St. André de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Couvert Louis Des  
Des



Du huit Septembre mil huit cent quatre-vingt deux, à huit heures du matin.

Acte de naissance de Pierre Marie Boudin, né hier à cinq heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac; fils légitime de Pierre Boudin, propriétaire, âgé de quarante cinq ans, et de Jeanne Disclor, son épouse, âgée de quarante deux ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premiers témoins Pierre Bonnet, tailleur, âgé de dix huit ans, second témoin Eustache Picaud, pâtissier, âgé de vingt six ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Maire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil,

Pierre Bonnet Bonnet

Maire à Bordeaux le vingt deux Décembre mil huit cent dix neuf avec Georgette Marguerite Biquay le deux Janvier mil neuf cent vingt.  
E. Maire

**Processus**

Par jugement en date du six Janvier mil neuf cent vingt deux transcrit sur les registres de l'état civil de notre commune le deux Mars mil neuf cent vingt deux, l'acte de naissance ci contre a été rectifié en ce sens que le prénom d'André a été ajouté à ceux de Pierre Marie. Dont mention faite par nous officier de l'état civil ce jour deux Mars mil neuf cent vingt deux.



N. 61

Du 27 ybr  
L'acte de naissance de Pierre  
Dantagnan

Du vingt neuf Septembre mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Léopold Ambroise Pierre Dantagnan né le jour à deux heures du matin au Bourg de St André de Coubzac, fils légitime de Alfred Dantagnan, cultivateur âgé de trente six ans, et de Victorine Noartin, son épouse, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Bernard, cordonnier âgé de soixante cinq ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur âgé de cinquante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu a été et déclaré par lui avec nous après lecture.

Contate suivant la loi par moi écrit et cartonné Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Dantagnan, Bernard Fournier

Du 3 octobre mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Marie Charlotte Vigé, née le quatre de ce mois à trois heures du matin au Bourg de St André de Coubzac, fille légitime de Pierre Vigé, mineur, âgé de cinquante ans, et de Jeanne Baudin, son épouse, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Fournier, laboureur âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Fournier, cultivateur âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu a été et déclaré par lui avec nous après lecture.

Contate suivant la loi par moi écrit et cartonné Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Dantagnan, Bernard Fournier

N. 62

Du 6 8br  
Jeanne Goussier  
Vigé

Du six octobre mil huit cent quatre vingt deux à onze heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Charlotte Vigé, née le quatre de ce mois à trois heures du matin au Bourg de St André de Coubzac, fille légitime de Pierre Vigé, mineur, âgé de cinquante ans, et de Jeanne Baudin, son épouse, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Fournier, laboureur âgé de cinquante sept ans, second témoin Jean Fournier, cultivateur âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu a été et déclaré par lui avec nous après lecture.

Contate suivant la loi par moi écrit et cartonné Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Dantagnan, Bernard Fournier

N. 64

Du 8 8br  
Jean Davin

Du huit Octobre mil huit cent quatre vingt deux à deux heures de soir.

Acte de naissance de Jean Davin, né le six de ce mois au Bourg de St André de Coubzac, fils légitime de Bernard Davin, vigneron, âgé de quarante cinq ans, et de Marie Rayon, son épouse, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Coubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Louis Goussier, charpentier, âgé de soixante quatre ans, second témoin Auguste Labadie, vigneron, âgé de soixante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous fait par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui lu a été et déclaré par lui avec nous après lecture, et non déclaré par lui avec nous.

Contate suivant la loi par moi écrit et cartonné Dantagnan, Maire de St André de Coubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

A. Dantagnan, Louis Goussier, Auguste Labadie

Mairie de St André de Coubzac  
L'acte de naissance de Léopold Ambroise Pierre Dantagnan

Mairie de St André de Coubzac  
L'acte de naissance de Marie Charlotte Vigé

Mairie de St André de Coubzac  
L'acte de naissance de Marie Charlotte Vigé

Mairie de St André de Coubzac  
L'acte de naissance de Marie Charlotte Vigé

Mairie de St André de Coubzac  
L'acte de naissance de Marie Charlotte Vigé



N.º 67  
Du 18  
Louis André  
Bourcier

Du quinze Octobre mil huit cent quatre vingt  
deux.  
Acte de naissance de Louis, né des BOURCIER, au  
c. jour à deux heures du matin, au bourg de St André  
de Cubzac, fils légitime de Louis Alde BOURCIER  
cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marie Copit,  
sans profession, âgée de trente ans; mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être masculin,  
Premier témoin Jean CORNEU, maçon, âgé de quarant  
sept ans, Second témoin Pierre CHAUMET, employeur  
âgé de vingt un ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Comptaté suivant la loi par moi G. BOUTIER  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
fonction d'officier public de l'état civil.

M. J. CORNEU  
P. CHAUMET  
G. BOUTIER

N.º 68  
Du 27  
Amélie Jeanne  
Cramon

Du dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt  
deux, à deux heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Verdon, née le trois  
de ce mois à dix heures du soir, au bourg de St André  
de Cubzac, fille légitime de Paul Verdon, marin, âgé de vingt huit ans,  
et de Magdeleine Combes, sans profession, âgée de vingt huit ans,  
mariés et demeurant ensemble à St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnue être féminin,  
Premier témoin Pierre Verdon, cultivateur, âgé de trente trois  
ans, second témoin, Fernand PÉRIAL, charbon, âgé de vingt six  
deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Comptaté suivant la loi par moi G. BOUTIER  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
fonction d'officier public de l'état civil.

P. Verdon  
F. PÉRIAL  
G. BOUTIER

N.º 67  
Du 26  
Marie-Glémon  
Lecarcou

Du vingt six Octobre mil huit cent quatre  
vingt deux, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Marie-Glémon LECARCOU,  
commun de St André de Cubzac, fille légitime de  
Pierre LECARCOU, cultivateur, âgé de quarante huit ans, et  
de Glémonne Foullet, sans profession, âgée de quarante  
deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plaque,  
Le said enfant a été reconnue être féminin,  
Premier témoin Jean BOURCIER, propriétaire, âgé de  
soixante quatre ans, second témoin Pierre LAGRAN, cultivateur  
âgé de quarante deux ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Comptaté suivant la loi par moi G. BOUTIER  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
fonction d'officier public de l'état civil.

G. BOUTIER  
LAGRAN

N.º 68  
Du 27  
Amélie Jeanne  
Cramon

Du vingt sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt deux, à quatre heures du soir.  
Acte de naissance de Amélie Jeanne Cramon,  
née ce jour à deux heures du matin, au bourg de  
St André de Cubzac; fille légitime de Jean Cramon,  
Carré, âgé de vingt quatre ans, et de Marie Févère,  
sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnue être féminin,  
Premier témoin Ernest Févère, maçon, âgé de  
vingt huit ans, second témoin Pierre Févère, maçon, âgé  
de quarante huit ans, habitants de cette commune.

Sur la requisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Comptaté suivant la loi par moi G. BOUTIER  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
fonction d'officier public de l'état civil.

Ernest Févère  
Pierre Févère  
G. BOUTIER

Marie Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept

M. Bordenave  
le vingt sept  
M. Bordenave  
le vingt sept



N<sup>o</sup> 64

Da 18<sup>th</sup> 9<sup>th</sup>  
Chari Lafont

De huit et quatre mil huit cent quatre vingt deux, à midi.  
Acte de naissance de Charri Lafont, né hier à deux heures de matin au lieu de Lagran, commun de la paroisse de Cebra; fils légitime de Rochel Lafont, catholique âgé de trente ans, et de Charri Argout, sans profession âgé de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lagran.

Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin Jean Argout, charron, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Jacques Argout, cultivateur âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Argout, Argout Jean  
Dantagnac

Les dits en daté du 27 Mars 1804  
Né au lieu de Lagran, commun de la paroisse de Cebra, fils légitime de Rochel Lafont, catholique âgé de trente ans, et de Charri Argout, sans profession âgé de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lagran.  
Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin Jean Argout, charron, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Jacques Argout, cultivateur âgé de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Decreté à St. Denis de Cebra (grande) le vingt deux Avril mil huit cent quatre vingt deux.  
le vingt six Mars 1804  
le Maire  
Lafont

N<sup>o</sup> 70

Da 18<sup>th</sup> 9<sup>th</sup>  
Chari Gramon

De quatre et quatre mil huit cent quatre vingt deux, à trois heures de soir.

Acte de naissance de Charri Gramon, né avant hier à midi au lieu de Lepoyade, commun de la paroisse de Cebra; fils légitime de Jean Gramon, carrier, âgé de quarante deux ans, et de Charri Carin, sans profession, âgé de trente cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lepoyade.

Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin André Vassé, carrier, âgé de trente ans, second témoin Jean Donichand, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été lu.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

André Vassé, Donichand Jean  
Dantagnac

Les dits en daté du 27 Mars 1804  
Né au lieu de Lepoyade, commun de la paroisse de Cebra, fils légitime de Jean Gramon, carrier, âgé de quarante deux ans, et de Charri Carin, sans profession, âgé de trente cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Lepoyade.  
Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin André Vassé, carrier, âgé de trente ans, second témoin Jean Donichand, cultivateur, âgé de trente quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été lu.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

N<sup>o</sup> 71

Da 18<sup>th</sup> 9<sup>th</sup>  
Léonore Landreau

De quinze et quatre mil huit cent quatre vingt deux, à dix heures de matin.

Acte de naissance de Léonore Landreau, née hier à dix heures de soir au lieu de Chavon, commun de la paroisse de Cebra; fille légitime de Jean Landreau, carrier, âgé de trente cinq ans, et de Françoise Doré, sans profession, âgé de vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chavon.

Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin Jean Corson, carrier, âgé de trente deux ans, second témoin Léon Corson, carrier, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Charles Dantagnac, Corson Léon  
Dantagnac

Decreté à St. Denis de Cebra, le vingt huit Mars mil huit cent quatre vingt deux.  
le Maire  
Lafont

Decreté à St. Denis de Cebra, le 30 Mars 1804.  
le Maire  
Lafont

N<sup>o</sup> 72

Da 18<sup>th</sup> 9<sup>th</sup>  
Jean et Ormondin

De vingt et quatre mil huit cent quatre vingt deux, à dix heures de matin.

Acte de naissance de Jean et Ormondin, né hier à deux heures de matin au lieu de Damp, commun de la paroisse de Cebra; fils légitime de Jean et Ormondin, catholique, âgé de vingt huit ans, et de Charri Argout, sans profession, âgé de vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Damp.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Alfred Lachon, pharmacien, âgé de trente ans, second témoin Jean Charri, cultivateur, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Alfred Lachon, Charri Jean  
Dantagnac

Acte de naissance de vingt et quatre mil huit cent quatre vingt deux, à dix heures de matin.  
Acte de naissance de Léonore Landreau, née hier à dix heures de soir au lieu de Chavon, commun de la paroisse de Cebra; fille légitime de Jean Landreau, carrier, âgé de trente cinq ans, et de Françoise Doré, sans profession, âgé de vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Chavon.  
Le père de l'enfant a été reconnu être femmine.  
Premier témoin Jean Corson, carrier, âgé de trente deux ans, second témoin Léon Corson, carrier, âgé de trente deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été lu.  
Comté, devant la loi par moi soussigné Charles Dantagnac, charron de la paroisse de Cebra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.







1877  
Du 19 Dec

De vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Bergon, né le jour à son lieu de naissance, au lieu de Calong, commune de St. André de Cubra; fille légitime de André Bergon, Cultivateur, âgé de vingt-sept ans, et de Jeanne Trépoit, sans profession, âgée de vingt-trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Alfred Lachaux, pharonaicien, âgé de trente-trois ans, second témoin Eli Larrieu, garde champêtre, âgé de soixante-trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Le constaté suivant la loi par nous Comité de Canton Danlaguen, Maire de St. André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

*Alfred Lachaux* Bergon Larrieu  
Edantaguen

De vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Mariegarante Kaur, née le vingt-deux de mai, à trois heures du soir, au bourg de St. André de Cubra; fille légitime de Jean Kaur, peurguier, âgé de trente-un ans, et de Jeanne Potheur, sans profession, âgée de vingt-huit ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Marcel Bestou, propriétaire, âgé de vingt-sept ans, second témoin Emmanuel Dorboud, second, âgé de trente ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Le constaté suivant la loi par nous Comité de Canton Danlaguen, Maire de St. André de Cubra, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

*W. Dantaguen* & *Dorboud* B' Kaur

*Les déclarations de mariage...  
Le mariage est un contrat...  
Il est célébré devant...  
Le mariage est un contrat...  
Il est célébré devant...  
Le mariage est un contrat...  
Il est célébré devant...*

1878  
Du 19 Dec

Acte de naissance, un acte de reconnaissance et un acte de justification, ce jour tant en Décembre mil huit cent quatre-vingt-sept, par nous soussigné, Comité de Canton Danlaguen, Maire de St. André de Cubra, remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

*Table Alphabétique*

des actes de naissances de St. André de Cubra.

Année 1898		Noms et prénoms	Date
1	13	Arnaut Jean	27 Août
2	18	Audinet Marie	12 9 <sup>h</sup>
3	14	Beaumont Joseph	22 Mars
4	17	Berthe Jeanne André	2 Août
5	20	Barrière Jean	12 4
6	28	Blanc Jean	18 Mars
7	29	Barrault Jean	10 4
8	43	Bourreau Jean	20 Juillet
9	48	Beaumont Mariegarante	1 Août
10	57	Bellinier Marie Yvonne	1 9 <sup>h</sup>
11	57	Bouillon Pierre Marie	8 4
12	59	Biais Pierre	17 4
13	77	Bergon Jean	19 Dec
14	8	Courreau Jean	28 Mars
15	25	Gloce Pierre Marie	22 Juin
16	60	Courret Wilfrida	27 9 <sup>h</sup>
17	61	Caumont Léopold Ambroise Pierre	29 4
18	68	Gramon Amélie Jean	27 5 <sup>h</sup>
19	70	Gramon Marie	16 9 <sup>h</sup>
20	41	Delage Blanche Marie	1 Mars



30	6	Daramech	Archeval	19 Mars
31	11	Dufour	Barthelemy	14 Mars
32	17	Davian	Jean	30 Mars
33	20	Dupuy	Marthe Broutin (R. de Vincennes)	30 Mars
34	29	Dupuy	Justin	2 Avril
35	36	Dequogant	Suzann Louis	7 Jui
36	44	Davin	Jean	8 Jui
37	53	Dumas	Louis	27 Jui
38	58	Estrade	Christophe	18 Juin
39	64	Foucaud	Jean	2 Avril
40	73	Gautier	Andrieu	12 Jui
41	81	Grolin	Raymond	20 Jui
42	88	Gastuel	Jean	18 Juin
43	94	Genest	Jean Pierre	11 Juillet
44	101	Gyraud	Jean	19 Jui
45	108	Gillet	Leopold	21 Jui
46	115	Goy	Louis Marthe	30 Jui
47	122	Gillet	Auguste	23 Avril
48	129	Hevier	Jean	6 Mars
49	136	Jourdan	Francois	10 Mars
50	143	Lorin	Jean Anton	6 Mars
51	150	Lalanne	Pierre Georges	21 Mars
52	157	Lucareau	Marin Blimon	26 Mars
53	164	Lafont	Marin	8 Jui
54	171	Landreau	Leontine	17 Jui
55	178	Molle	Cherise	30 Mars
56	185	Moani	Marin	22 Mars
57	192	Moani	Daniel Louis	8 Juin
58	199	Moani	Louis Andre	17 Jui
59	206	Nigherrot	Pierre Vincent	6 Juillet
60	213	Niel	Jean	20 Avril
61	220	Normandin	Jean	21 Jui
62	227	Nau	Marquise	29 Jui
63	234	Oliver	Jean	17 Jui
64	241	Petit	Joseph Aurilien	22 Mars
65	248	Pierre	Antoinette	8 Avril

57	256	Pitre	Jean Louis	27 Juin
58	263	Picq	Odette	8 Jui
59	270	Pierrot	Marin	14 Jui
60	277	Raymond	Marin	15 Mars
61	284	Boussan	Louis	8 Avril
62	291	Boite	Francois (Rectification)	8 Avril
63	298	Born	Le drim	8 Jui
64	305	Benaud	Jean	21 Jui
65	312	Boy	Marquise Helene	21 Jui
66	319	Boussut	Joseph Charles Emile	28 Jui
67	326	Benaud	Arme	28 Jui
68	333	Fall	Balthazar	21 Mars
69	340	Fiermy	Boulle Louis Laurence Calmette	21 Mars
70	347	Louque	Adrien	21 Mars
71	354	Securin	Marin	20 Avril
72	361	Travers	Pierre	8 Avril
73	368	Brigoulet	Marin Ide	20 Jui
74	375	Ugier	Renaud Joseph Elie	9 Mars
75	382	Ugier	Marin Marthe	6 Mars
76	389	Ugier	Jean Benoit	6 Jui
77	396	Urdon	Jean	17 Mars
78	403	Urdon	Arme	28 Jui

Colou est arrêté le présente table, contenant  
 Sixante deux acte de naissance, un acte de reconnaissance  
 et un acte de rectification, ce qui seroit cinq cent  
 mille huit cent quatre vingt trois, par nous soussigné  
 Emile Martin Dantagnan, Maire de l'André de Cuba  
 remplissant les fonctions d'officier public le Préfet civil.

E. Dantagnan